

**Zeitschrift:**       Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:**               56 (1920)  
**Heft:**                8

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

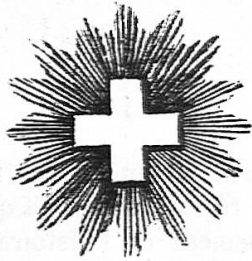
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LVI<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 8  
Série B



LAUSANNE

21 février 1920

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

---

**SOMMAIRE :** *Chronique vaudoise. — Chronique genevoise. — Divers — TRIBUNE LIBRE, FAITS ET OPINIONS : Celles qu'on oublie. — PARTIE PRATIQUE : Une expérience de self-government scolaire : avis. — Le self-government et la morale en action. — Pour ceux qui débütent dans l'enseignement ; la tenue des cahiers. — Vocabulaire : eau, aqua, hydro. — Rédaction : sujets divers. — Géométrie : le concept d'angle. — L'expérimentation scientifique à l'école primaire : les variations du baromètre dues au changement d'altitude. — Page choisie : matin d'hiver. — Pensée.*

---

## CHRONIQUE VAUDOISE

† **Albert Brocher.** — Il n'y a pas longtemps que M. Albert Brocher, ancien pasteur à l'étranger, avait découvert l'*Educateur*, ou que l'*Educateur* l'avait découvert, comme on voudra ; et tout de suite la sympathie mutuelle était née. Passionné des questions d'éducation, suivant de près le mouvement des idées de France, de Belgique et des pays anglo-saxons, qu'il connaissait pour y avoir séjourné longuement, il nous avait d'emblée accordé sa collaboration. Trois jours avant sa mort, survenue subitement alors qu'il allait porter à une famille en deuil l'expression de sa sympathie, il nous avait envoyé deux articles dont l'un a paru samedi dernier.

Nous n'avons pas voulu laisser partir ce beau vieillard sans adresser à sa mémoire un souvenir ému.

**Enseignement religieux.** — Les deux Commissions que la section de Lausanne de la S. P. V. a chargées d'étudier d'une part l'« organisation et la surveillance des écoles » et d'autre part « les programmes et les examens », en vue de la revision de la loi scolaire, se sont prononcées pour la suppression de l'article 14, concernant l'enseignement religieux. Voici la thèse qu'elles ont votée à ce sujet :

« Le temps pris jusqu'à ce jour par l'enseignement de l'histoire biblique sera consacré à l'éducation religieuse et morale, à la culture du cœur et de la volonté, à la formation du caractère, par des entretiens, des récits, des biographies, des lectures, etc. Le maître sera libre de choisir la matière de cet enseignement dans la Bible ou dans d'autres ouvrages appropriés, dans la vie de l'école, dans les événements du jour, dans l'histoire, la géographie, les sciences, l'art ou la litté-

rature. Cette éducation ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un examen. <sup>1</sup> »

Nous croyons en effet que le régime actuel n'a que trop duré. La solution qui consiste à maintenir l'enseignement de l'histoire biblique au programme des écoles primaires en rendant cet enseignement facultatif pour le maître et pour l'élève, est une solution équivoque et boiteuse. Place aux solutions nettes !

Il faut que l'école exerce une influence morale ; il faut qu'elle ait une âme ; elle ne doit pas, elle ne peut pas être moralement neutre. C'est entendu. Mais cela ne signifie nullement qu'elle doive se cantonner dans l'enseignement de l'histoire biblique. Pourquoi négliger délibérément toutes les autres sources de culture morale et religieuse ? Pourquoi rétrécir à ce point son horizon ?

L'histoire biblique ne se prête parfois que médiocrement à l'éducation morale. M. Albert Roulier l'a démontré avec esprit dans *l'Éducateur* du 5 avril de l'année dernière. En général, cependant, elle s'y prête, et admirablement quelquefois. Mais beaucoup de maîtres ne s'y sentent pas à l'aise. Or, pour que le maître puisse exercer une influence morale salutaire, il faut qu'il se sente sur un terrain parfaitement solide. Certains maîtres réussissent fort bien dans leur enseignement moral basé sur l'histoire biblique, mais d'autres n'y réussissent pas du tout et beaucoup ne peuvent pas y réussir.

« Qu'ils renoncent à cet enseignement », disent aujourd'hui l'Église et la Loi. Nous protestons de toutes nos forces contre cette prétention. Nous sommes et nous voulons rester des éducateurs et nous ne nous laisserons jamais ravalier au rang de marchands de participes. Nous avons quelque chose à dire à l'âme de l'enfant, et non pas seulement à sa mémoire ou à son intelligence. Nous voulons, et je dirai que nous devons agir sur l'enfant tout entier. Ces maîtres qui échouent lamentablement dans l'éducation morale basée sur l'histoire biblique, réussiraient eux aussi si on leur laissait la liberté de choisir leur matière ailleurs.

Le domaine de la conscience doit être sacré. On n'obtient rien dans ce domaine par la contrainte, on obtient tout par la liberté. Que le maître soit donc libre, libre et responsable.

Au fond, si l'histoire biblique fait encore partie du programme de l'école primaire, c'est moins à cause de sa valeur éducative que parce que l'Église estime que l'école a le devoir de faire apprendre au futur catéchumène les principaux faits de l'Ancien et du Nouveau Testament. « Dans l'œuvre de l'éducation religieuse, dit un rapport ecclésiastique récent, la part toute naturelle de l'École, celle qu'elle est seule placée, actuellement, pour la bien accomplir, c'est l'enseignement de ces faits... C'est à l'école à préparer la base solide de « savoir », sans laquelle l'effort religieux serait vain. » C'est-à-dire que dans la tâche de l'école, l'Église se soucie davantage de la préparation au catéchuménat que de l'éducation morale.

C'est par erreur, du reste, que l'Église attache une grande importance à la mémorisation des faits de l'histoire biblique. Nous avons là une nouvelle preuve de l'intellectualisme exagéré qui a longtemps régné dans le monde religieux et qui y règne encore trop souvent. En réalité, la religion est une vie, une pratique, une attitude de l'âme et de la volonté, et les connaissances, les doctrines,

<sup>1</sup> Cette thèse a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée de section du 31 janvier.

les dogmes, les choses apprises, mémorisées, y sont presque quantité négligeable. L'Eglise peut fort bien se passer du concours de l'école sous la forme où ce concours se réalise aujourd'hui. Mais nous allons plus loin. Nous affirmons que l'école, débarrassée de l'enseignement de l'histoire biblique tel que nous le vaut l'article 14 de la loi actuelle, libre enfin d'exercer une influence religieuse, morale, éducative, adéquate à la personnalité du maître, nous affirmons, dis-je, que l'école indépendante de l'Eglise et devenue son égale remplira beaucoup mieux qu'aujourd'hui où elle est encore vassale à demi, son rôle de collaboratrice dans la grande œuvre du bien.

Nous n'avons pas la prétention d'épuiser ici ce sujet épineux. Mais nous devons l'envisager à un autre point de vue encore. C'est la condamnation, pensons-nous, du régime actuel en matière d'enseignement religieux, qu'un grand nombre d'élèves ne le reçoivent pas. L'enseignement de l'école doit s'adresser à tous ses élèves sans exception. Si l'école veut exercer cette influence morale que l'on réclame d'elle, il faut qu'elle puisse agir sur tous les enfants. Ce n'est pas sans amertume qu'un maître conscient de sa responsabilité morale doit voir une partie de ses élèves le quitter, au moment même où il va s'efforcer de leur communiquer ce qu'il y a en lui de meilleur.

Dans un très bel article de l'*Intermédiaire des éducateurs*, Mlle Alice Descoedres propose à l'école la mission de lutter contre l'incompréhension des différents milieux — sociaux, ecclésiastiques, religieux — les uns pour les autres. « Comme il serait bon, écrit-elle, que les maîtres fissent leur possible pour amener la jeunesse à un esprit de conciliation, de bonne volonté, de compréhension réciproques. » Or que fait l'école vaudoise de par l'article 14 de la loi ? Elle va à fin contraire du but généreux que nous propose Mlle Descoedres ; elle sépare les brebis qui suivent l'enseignement religieux d'avec les boucs qui ne le suivent pas.

Les Commissions lausannoises demandent que l'éducation morale qu'elles préconisent ne conduise à aucun examen. C'est là une condition *sine qua non*. Il s'agit ici d'impondérables. (Le seul examen logique consisterait à contrôler toute la conduite de l'enfant — même à certains égards sa conduite future — et non pas seulement sa conduite à l'école, et à lire dans sa conscience.) Si l'on vise un examen, on fera de nouveau apprendre, mémoriser, on donnera des connaissances, mais l'on n'agira pas sur l'âme. La culture morale sera absolument « désintéressée », ou elle ne sera pas.

*Le rapporteur*, ALBERT CHESSEX.

#### CHRONIQUE GENEVOISE

**U. I. P. G. Section des Messieurs.** — Le Comité élu par l'Assemblée générale du 22 janvier a été composé comme suit : Président : M. Alb. Richard. Vice-présidents : MM. Stoessel et Gielly. Membres : MM. Golay, Duvillard, Claret, Servettaz, Chappuis, Faes, Cabuzat, Jacopin.

Au cours de cette même séance, M. F. Lecoultre a présenté une intéressante étude, intitulée « Education et civisme ». Les conclusions formulées par M. F. Lecoultre ont suscité une discussion animée, à laquelle ont pris part MM. Duvillard, Cabuzat, Atzenviller, Joray.

Les stagiaires et sous-régents n'ont pas été favorisés par la loi récemment votée par le Grand Conseil. En effet, le traitement des stagiaires de 1<sup>re</sup> année a été diminué de fr. 470; les stagiaires de 2<sup>e</sup> année ont reçu une augmentation insignifiante. Le « Groupe des Jeunes » a décidé de revendiquer les traitements proposés par l'U. I. P. G. l'année dernière, soit : stagiaires de 1<sup>re</sup> année fr. 2800 ; 2<sup>e</sup> année fr. 4000; sous-régents fr. 4600, plus 4 augmentations annuelles de fr. 100. Un projet de loi contenant ces propositions sera déposé prochainement par M. le député Jaquet, du groupe socialiste. A. R.

**U. I. P. G. Section des dames. — Rapport 1919.**

Mesdames et chères collègues,

1919 sera désormais, pour nous, l'année de l'« Egalité », elle aura place d'honneur dans nos annales.

En effet, c'est pour nous un événement historique. Enfin, notre travail sera rétribué pour lui-même, en raison de la responsabilité qu'il entraîne, sans considération de sexe!

Nos pensées émues et reconnaissantes s'en vont à nos magistrats, qui ont soutenu et admis ce principe de justice, inséré dans la Charte internationale du travail: « A travail égal, salaire égal ».

Aux vaillantes qui ont mis tout leur cœur à faire triompher cette belle cause, nous exprimons notre vive gratitude, sans oublier naturellement celles qui ont préparé la voie, en 1866, 1899 et 1917. A tous ceux qui nous ont aidées par leurs conférences, leurs causeries, leurs démarches, leurs conseils, nous disons un cordial « Merci ».

Puisse, l'exemple de Genève, être bientôt suivi dans les autres cantons suisses.

Nous avons à déplorer cette année le décès de Mme Bouvier-Picker.

C'est avec un réel chagrin que nous avons appris la démission de Mmes Ballet et Picker dont l'activité a été si bienfaisante et si féconde. Nous espérons que des institutrices succéderont à ces deux inspectrices distinguées, pour le bien de nos fillettes et de nos stagiaires, car le développement et le perfectionnement de celles-ci exigent des compétences spéciales et cette sollicitude maternelle qui est l'apanage de la femme.

Mmes Ballet et Picker, Mlle Fioratti ont été nommées membres honoraires. Nous enregistrons avec plaisir 23 nouveaux membres. Notre section a prouvé, depuis longtemps déjà, qu'elle est à même de mener de front l'étude des questions pédagogiques et de défendre les intérêts généraux du corps enseignant féminin; nous osons espérer, qu'à l'avenir, toutes les institutrices, non encore sociétaires, comprendront qu'à l'heure actuelle, plus que jamais, comme dans toutes les autres associations, nous devons serrer les rangs; si elles ne peuvent prendre une part active à nos réunions, qu'elles se joignent à nous, par solidarité, et nous donnent ainsi leur appui moral et financier.

L'Ouvroir de l'Union des femmes, d'œuvre de guerre, s'est transformé en œuvre d'entr'aide féminine; nous avons eu la joie de lui continuer nos versements volontaires mensuels.

Le total pour 1919 est de . . . . . fr. 2074.55

La collecte au profit des enfants belges tuberculeux a produit . . . . . » 444.—

Nous avons versé à l'Hôpital Gourgas . . . . .	fr.	200.—
Aux cuisines scolaires de Carouge . . . . .	»	50.—
Aux Paquets de Noël pour les soldats suisses malades . . . . .	»	50.—
A la Commission militaire des Unions chrétiennes de jeunes gens et des Sociétés de la Croix-Bleue de la Suisse romande . . . . .	»	50.—
Pour le monument des soldats morts au service de la patrie . . . . .	»	45.—
Pour le cortège historique de l'Escalade . . . . .	»	20.—

Nous avons participé à l'œuvre de Pro Juventute en vendant pour 1100 francs de cartes et timbres, nous nous réjouissons de ce beau résultat, car le bénéfice est destiné à l'Hôpital Gourgas et aux Crèches genevoises.

Dans un autre domaine, nous avons témoigné notre intérêt à la Société auxiliaire de l'Office central d'apprentissage et à l'Ecole d'Etudes sociales pour femmes, en devenant membre collectif de ces deux institutions appelées à rendre de grands services à la jeunesse.

En ce qui concerne l'activité commune à nos deux sections, nous avons eu deux séances de comité mixte et trois plénières. Nous avons repris la question des statuts communs, en souffrance depuis plus de deux ans, nous avons adopté les rapports consciencieux, présentés pour le Congrès de Neuchâtel, sur l'« Equivalence des brevets pédagogiques dans la Suisse romande », et sur les « Tendances de l'enseignement primaire actuel ». Dans une intéressante causerie, M. Pesson nous a parlé des colonies de vacances créées et à créer. La question des examens a été posée, les avis sont très partagés; partisans et adversaires se mettent d'accord pour demander un essai de suppression des examens, dans nos écoles, pendant une période déterminée.

Notre commission pour la revision des programmes a accepté l'invitation des messieurs de se joindre à leur commission d'« Etudes pédagogiques », pour travailler en commun au remaniement complet de l'enseignement primaire. Cette commission est ouverte à tous, je vous recommande, mesdames, de prendre une part active à ses travaux, ils sont des plus importants.

En réponse aux vœux émis dans le rapport de M. Lagier, sur l'Education physique, présenté avant la collaboration des dames, le Département a répondu par l'introduction de la leçon quotidienne de culture physique et d'un après-midi par semaine consacré à la pratique des jeux, aux promenades ou aux bains. Ce dernier point donne, en quelque sorte, satisfaction à notre commission de la « Semaine anglaise » qui, sous la présidence de Mme Dunand, avait étudié la possibilité d'accorder à nos écoliers, un après-midi de congé, notamment le samedi.

Enfin, dans notre séance de février, nous avons le privilège d'entendre M. de Maday, professeur à l'Université de Neuchâtel. Le conférencier nous donne un aperçu historique du rôle économique de la femme, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, et défend chaleureusement le droit de la femme au travail. Nous lui savons gré de se consacrer avec tant d'ardeur à la juste cause du féminisme.

Une séance publique et contradictoire est organisée le 14 mars, sous les auspices de l'Association genevoise pour le suffrage féminin et de notre Section : « A travail égal, salaire égal ». Mlle Gourd préside. Notre collègue, Mme Grange,

dans un brillant exposé, montre la situation qui est faite à la femme qui travaille. Dans presque tous les domaines, le salaire ne correspond pas au travail fourni ; elle revendique, pour les institutrices genevoises, un salaire égal à celui des instituteurs. M. de Maday n'est pas moins éloquent en défendant le point de vue économique de la question. La discussion qui s'engage est fort intéressante. Nous pouvons considérer que cette réunion a été la pierre angulaire de notre campagne pour l'égalité.

Dans sa causerie, intitulée « De l'appréciation du travail et de la conduite de nos élèves », Mlle Julliard constate qu'il y a parfois trop de divergence dans notre façon d'attribuer des notes à nos élèves, surtout au point de vue de la conduite ; elle désire que nous arrivions à plus d'entente, à ce sujet, pour le bien des enfants qui passent d'une école à l'autre.

« Comprendre et savoir », tel est le titre d'une conférence qu'a bien voulu nous faire M. Malche, notre distingué directeur de l'enseignement primaire. L'école deviendra toujours plus active, elle fera appel à toutes les facultés intellectuelles et morales de l'enfant, bien plus qu'à sa mémoire ; elle placera l'écolier devant les faits, celui-ci comparera, jugera, trouvera les données à acquérir.

Mmes Bopp, Grange, Julliard et Berney vous ont retracé l'activité de la Commission de l'Égalité, au cours de 1919. Elles vous ont dit que, sur 428 institutrices consultées, 412 convaincues de la justesse et de la portée morale des revendications présentées, étaient de cœur avec cette commission, l'ont soutenue, encouragée ; elles vous ont appris qu'elles ont été reçues en délégation par la Commission du Grand Conseil et vous ont informées du résultat final.

Notre fête de l'Escalade et de l'Égalité a dignement couronné cette campagne. Nous remercions encore toutes les personnes auxquelles nous devons ces belles heures : nos hôtes, l'auteur de la revue, Mme Grange, les organisatrices, les participants, tous ceux qui ont partagé notre joie.

Notre Section de chant, créée pendant l'exercice qui a précédé, et dirigée par Mlle Louise Blanc, a vu augmenter, d'une façon réjouissante, le nombre de ses membres. A chacune de nos séances, elle a apporté sa précieuse collaboration. Elle a pris part, en outre, à la manifestation organisée en l'honneur de Mme Picker, et à notre fête du 11 décembre. En mai dernier, elle a pu nous montrer les résultats obtenus en organisant, dans son local, une charmante réunion musicale, dont le programme « Printemps, joie et chansons » a été applaudi chaleureusement.

Nous avons pris part aux réunions de cinq sociétés amies.

Vous avez entendu le rapport de votre présidente, déléguée à l'assemblée extraordinaire de l'Alliance des sociétés féminines suisses, à Berne. L'activité de l'Alliance est grande dans tous les domaines, bien que ses travaux aient été entravés par la grippe ; le fait le plus important à signaler est que, cette année seulement, elle a pris position en ce qui concerne les droits politiques des femmes, et est décidée à agir en faveur du suffrage féminin.

A Cully, où je me suis rendue à l'assemblée du Bureau de la Romande, le but poursuivi était d'unifier les revendications présentées par le corps enseignant romand.

Je vous ai renseignées sur les décisions prises à l'assemblée triennale de la

Société pédagogique neuchâteloise. Je vous ai renvoyées, pour de plus amples détails, au compte rendu paru dans l'*Educateur*, et surtout au rapport si bien pensé, si bien écrit de Monsieur Hoffmann. Vous savez combien les Neuchâtelois ont fêté leurs collègues de Genève, et je vous ai transmis leur invitation pressante à participer au congrès de 1920. Nous irons en nombre; ce sont de belles journées en perspective.

Mademoiselle Louise Blanc, déléguée au cinquantième de la Société pédagogique jurassienne nous a rapporté les discussions qu'ont fait naître les questions à l'ordre du jour du congrès, spécialement celle du dessin. Elle nous parle avec émotion de la réception si cordiale qui lui a été faite. Elle nous recommande vivement l'*Educateur*: nous faisons preuve de trop d'indifférence à l'égard de l'organe de la Romande, nous manquons ainsi à notre devoir de solidarité. Mademoiselle Blanc a raison, Mesdames, nous devons encourager, soutenir notre journal; abonnons-nous donc nombreuses à l'*Educateur*.

Mademoiselle Wittkopf a bien voulu nous représenter à l'assemblée de l'Alliance à Bâle, nous prendrons connaissance de son rapport, dans l'exercice prochain.

Que notre Chef, Monsieur le Conseiller d'Etat Mussard, qui met si aimablement, à notre disposition, les salles du Département de l'Instruction publique, que toutes les personnes qui s'intéressent et qui contribuent à la bonne marche de notre société: la Section de chant, les membres du comité, notre secrétaire qui s'est acquittée de son mandat avec compétence, notre chère et dévouée trésorière qui depuis de longues années tient nos comptes avec tant d'exactitude et de bonne volonté, trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

Nous terminons en souhaitant qu'à l'avenir, nos relations avec la Section des Messieurs reprennent le caractère de franche cordialité d'autrefois.

Plus que jamais, soyons digne de la belle tâche qui nous incombe, sachons inculquer à notre jeunesse un bel idéal de loyauté et de solidarité; que nos élèves apprennent à devenir des hommes, des femmes conscients de leurs devoirs, de leur responsabilité et de leurs droits.

B. BERNEY

Présidente de la section des Dames.

*Comité pour 1920:*

Mlle Berney, Berthe, rue Dassier 18, présidente.

Mlle Julliard, Hélène, Boulevard Georges Favon 29, vice-présidente.

Mme Marti-Mærky, Vernier, vice-présidente.

Mlle Wahl, Marguerite, rue Jean-Jaquet 4, secrétaire.

Mme Rossi, Marguerite, Boulevard Carl Vogt 101, trésorière.

Mme Favre-Loroux, Mlles Blanc Louise, Greiner Emilie, Gonthier Madeleine, Guyot Angèle, Rattaz Louise.

---

DIVERS

**Pour les anormaux.** — Nous avons reçu, avec prière de le publier, l'appel au public adressé récemment aux journaux quotidiens par l'Association suisse pour les anormaux. Tout en exprimant ici notre intérêt le plus vif pour les



efforts entrepris par cette association pour sauver de la ruine les œuvres si nécessaires qu'elles soutient, nous rappelons que nous ne pouvons publier que les appels adressés exclusivement au corps enseignant et aux journaux pédagogiques. Nous disposons de trop peu de place pour servir de doublure, après plusieurs jours, aux journaux quotidiens. Cette remarque s'applique également à une série d'appels que nous avons reçus dernièrement (enfants viennois et allemands, enfants suisses à l'étranger, etc.).

Nous renvoyons donc nos lecteurs à l'appel publié récemment en faveur des anormaux dans la presse quotidienne, en recommandant cette grande œuvre à leur sympathie active.

---

## TRIBUNE LIBRE, FAITS ET OPINIONS

### Celles qu'on oublie.

Je me permets d'adresser un nouvel appel au Comité de la Société pédagogique vaudoise en faveur des maitresses frœbeliennes détentrices d'une classe « semi enfantine » et de « travaux à l'aiguille » auxquelles on ose encore offrir le traitement dérisoire de fr. 1100 par année!

Il est incompréhensible que le Département de l'Instruction publique tolère une telle spéculation de la part de certaines communes, encore trop nombreuses, hélas! Comme on l'a déjà écrit dans *l'Éducateur* (voir numéro du 23 novembre 1918), le brevet frœbelien donne à lui seul le droit à ce salaire; pourquoi alors admettre que ce chiffre devienne la règle dans bien des cas où les exigences professionnelles dépassent de beaucoup ce qu'on est en droit de demander équitablement d'une maitresse frœbelienne? En confiant l'instruction d'élèves dépassant l'âge de sept ans à la maitresse qui ne possède pas le brevet primaire, les Commissions scolaires et les municipalités, approuvées en cela par le Département cantonal, reconnaissent implicitement la valeur de son enseignement; ne serait-il donc pas tout indiqué de reconnaître aussi, par la même occasion, le droit qu'a tout ouvrier de toucher la rémunération intégrale pour son travail? Aussi, j'espère que bientôt nous verrons ces mauvaises conditions disparaître complètement, grâce à une protection plus efficace de la part de nos chefs directs et grâce également à l'action énergique de notre Société pédagogique.

Ne serait-il pas possible, en attendant que la révision de la loi sur l'enseignement primaire soit entreprise, qu'une solution provisoire intervienne? Les autorités sont armées pour prendre une mesure aussi justifiée. Par simple décret le Grand Conseil, sur la proposition du gouvernement, doit pouvoir obliger les communes à mettre les traitements en harmonie avec le travail exigé. Bref, je désire que l'on s'occupe enfin sérieusement de cette catégorie si maltraitée du corps enseignant vaudois, ne doutant pas que notre comité, dont nous connaissons le dévouement lorsqu'il s'agit de défendre une bonne cause, prendra notre réclamation au sérieux et lui donnera la suite qu'elle comporte. Qu'il n'oublie pas que beaucoup de maitresses frœbeliennes, qui ont une classe semi-enfantine, travaillent pour le même traitement chaque jour une heure de plus que les frœbeliennes qui n'ont que des élèves de cinq et six ans. Qu'il n'oublie pas que de

nombreuses collègues se réjouissent à l'avance de ce qu'il voudra bien entreprendre dans le but d'améliorer leur réelle infortune.

Une bonne réponse, s'il vous plaît.

*Une frœbelienne.*

C'est au Comité de la S. P. V. ou plutôt à son correspondant qu'il appartient de donner la réponse désirée. (Réd.)

---

## PARTIE PRATIQUE

---

### UNE EXPÉRIENCE DE SELF-GOVERNMENT SCOLAIRE

*Nous avons à peu près fini de parler de notre premier essai, celui de Brenles-sur-Moudon, en 1909 et 1910. Nous nous proposons de raconter maintenant l'expérience que nous avons faite à l'école primaire supérieure de La Sarraz en 1916 et 1917 et de mettre en lumière notamment les modifications que la première tentative nous avait suggérées.*

*Mais il nous est revenu récemment de divers côtés que la grande majorité de nos collègues ne goûtent nullement les articles que nous consacrons à l'autonomie des écoliers et font rentrer ce sujet dans le genre ennuyeux, voire assommant. Nous nous inclinons devant ce verdict, ne désirant en aucune façon nous imposer. Nous tenons à dire cependant que si nous avons essayé de traiter longuement dans l'*Educateur* le problème du self-government, c'était que nous croyions — et nous le croyons encore — qu'il en valait la peine et qu'aucune question scolaire n'était plus importante à l'heure actuelle.*

*La lettre ci-dessous, que son auteur nous demande de publier, semblerait démontrer que l'opinion dont nous avons eu des échos n'est pas absolument unanime. Quoi qu'il en soit, nous interrompons aujourd'hui — temporairement tout au moins — nos articles sur l'autonomie scolaire.*

ALBERT CHESSEX.

---

### LE SELF-GOVERNMENT ET LA MORALE EN ACTION

A. M. Chessex, rédacteur à l'*Educateur*.

Cher collègue,

Permettez-moi d'applaudir quand vous rompez des lances en faveur du self-government à l'école, car c'est l'heure d'entrer carrément en lice et vous ne serez pas isolé. Personnellement, après douze années d'essais<sup>1</sup>, j'affirme que ce nouveau moyen est le seul qui nous reste pour faire évoluer l'enseignement vers l'éducation morale et démocratique. De la rigueur d'un maître autocrate, la famille n'en veut plus; elle prend trop souvent le parti de l'enfant; et comme il n'est pas possible de tremper des caractères par la leçon-plaisir, par l'école du jeu perpétuel, il est nécessaire, ainsi que dans la vie réelle, d'opposer les unes aux autres, toutes ces petites volontés. Alors, en se développant librement, elles se combattent et se neutralisent pour la plus grande tranquillité du maître et le bien de son enseignement. De plus, le sentiment de la justice et d'une loi volontairement adoptée, crée une ambiance saine de confiance qui détruit totalement

<sup>1</sup> C'est nous qui soulignons. (Réd.)

l'esprit frondeur des classes et le maître peut alors poser avec plaisir la cravache du belluaire ou la baguette du magnétiseur, pour devenir le directeur moral et le collaborateur de ses élèves.

Pour l'instituteur, le self-government dans sa classe est :

Une clef qui lui ouvre les portes des caractères ;

Un oculaire d'où il voit dans les cœurs ;

Un champ d'étude aux perspectives infinies ;

Une fontaine de Jouvence, par le contact des idées jeunes librement exprimées ;

Une caisse de résonance qui amplifie à souhait les vibrations de son âme ;

Un baromètre où il peut lire, non la pression de l'air, mais celle de son influence morale.

Arrêtons-nous à cette dernière affirmation !

\* \* \*

« Je propose de faire une collecte de vêtements pour les petits Autrichiens dont on nous a parlé cette semaine. »

Et l'assemblée des élèves a voté cette proposition de l'un d'eux, puis organisé et divisé le travail qui a été fructueux.

Une autre semaine où il a été beaucoup question de la reconnaissance envers les parents, une voix s'est élevée pour demander si le travail manuel scolaire de fin d'année ne pourrait s'employer à construire un cadeau aux mamans. L'aumône et la façon de donner ont éveillé aussi des échos traduits en propositions à l'assemblée.

« Il faudrait fabriquer pour l'école un tronc où chacun serait libre de mettre en secret son obole.... » Il y a eu concours d'idées, puis construction artistique d'un tronc où on a trouvé près de 10 fr. en quelques mois. « Qui y a mis quelque chose ? » A cette brusque question, un seul a levé la main ; les autres l'ont foudroyé du regard. « Que ta main droite, etc.... »

La valeur du temps nous a valu une éclosion d'idées :

« Je propose de faire pour la classe un calendrier perpétuel. » Et voici une nouvelle étude intéressant la géométrie, l'arithmétique, le dessin et l'activité manuelle.

Foyer d'activité, source de buts précis, l'assemblée des élèves montre immédiatement au maître la valeur de sa direction morale.

Veuillez agréer, etc.

Founex, le 25 janvier 1920.

HIPPOLYTE GUIGNARD.

## POUR CEUX QUI DÉBUTENT DANS L'ENSEIGNEMENT

### La tenue des cahiers.

C'est le jour des examens. Les résultats en ont été très réjouissants. Il n'y a pas eu trop de fautes dans les dictées ; la plupart des problèmes étaient justes ; les compositions, fort bien tournées, ont montré qu'un travail sérieux avait été accompli de la part de l'instituteur.

Après l'exécution d'un chœur chanté avec justesse et mesure, chacun adresse au jeune maître des louanges bien méritées, puis les élèves se retirent, heureux de sentir derrière eux une journée toujours un peu redoutée.

Tandis que les experts vont boire « un verre » offert par la Municipalité, je reste seul avec l'instituteur.

— Permettez-moi, lui dis-je, de joindre mes félicitations à toutes celles que vous avez reçues aujourd'hui. Les beaux résultats de cet examen sont la juste récompense de votre travail persévérant et consciencieux. Toutefois, comme nous devons chercher à faire toujours mieux, je tiens à vous signaler un point sur lequel une amélioration serait désirable.

— Lequel ?

— La tenue des cahiers.

— Pourtant, mes élèves savent bien écrire. Examinez leurs cahiers de calligraphie : vous verrez qu'ils connaissent la *ronde* et même la *gothique*.

— Il ne s'agit pas du cahier de calligraphie, mais de la *tenue des cahiers* en général. Regardez celui-ci : des marges souvent absentes, des pages inachevées ; considérez celui-là : des taches, des lignes dont l'écriture est penchée à droite, d'autres où elle se penche à gauche ; voyez ce troisième : aucun souci des lignes ; on écrit tantôt au-dessus, tantôt au-dessous ; quelques pages sont en gros caractères, d'autres sont formées de lettres si petites qu'on a de la peine à les lire.

— Je tiens à ce que mes élèves écrivent vite ; il n'est donc pas possible d'obtenir d'eux qu'ils écrivent bien.

— Croyez-vous ? Commencez par exiger qu'ils écrivent *bien* ; ensuite, vous les habituerez à écrire vite.

— Est-il donc si nécessaire d'avoir des cahiers bien tenus ?

— Plus que vous ne le pensez. D'abord, c'est faire une œuvre utile que d'habituer les enfants à l'ordre et à la propreté. Ensuite — et si fort que cela puisse paraître — ou jugera toujours un maître d'après les cahiers de ses élèves.

— Comment cela ?

— Les enfants portent leurs cahiers à la maison. Les parents les voient et peuvent faire, à leur sujet, toutes sortes de réflexions. De plus, lorsqu'un écolier change de classe, il prend avec lui ses livres et ses *cahiers*. Ceux-ci sont examinés par le nouvel instituteur et par les membres des autorités scolaires. On en tire parfois des conclusions qui ne sont pas à l'honneur du maître précédent.

— Il y a certainement du vrai dans ce que vous venez de me dire.

— Sur ce, allons rejoindre nos amis qui doivent s'impatienter ; nous avons droit, autant qu'eux, à déguster « le verre » — pourquoi ce singulier quand il s'agit toujours d'un pluriel ? — offert par la Municipalité. LE VIEUX PRÉSIDENT.

## VOCABULAIRE

*Degré supérieur et écoles primaires supérieures.*

### Eau. Aqua. Hydro.

Après l'étude complète de l'eau dans les leçons de sciences naturelles, on pourra proposer aux élèves le même sujet au point de vue du vocabulaire. Le mot *eau* est en effet l'un des vocables de notre langue qui accepte après lui le plus grand nombre de qualificatifs et de compléments.

1. Cherchons tout d'abord les ADJECTIFS qui expriment la couleur, la tempé-

rature, la composition, la saveur et autres propriétés de l'eau. Les élèves, travaillant seuls ou avec l'aide du maître, trouveront que l'eau peut être claire, limpide, cristalline, transparente, blanche, bleue, verte, jaune, rouge, noire, grise, incolore, colorée, fraîche, froide, glacée, tiède, chaude, thermale, bouillante, cuisante, pure, potable, naturelle, saine, inodore, douce, savonneuse, dure, calcaire, cuite, bouillie, indigeste, distillée, filtrée, minérale, ferrugineuse, sulfureuse, alcaline, lithinée, acidulée, gazeuse, solide (glace), liquide, oxygénée, salée, mère, saumâtre, saturée, amère, purgative, courante, agitée, bouillonnante, profonde, souterraine, jaillissante, stagnante, croupissante, corrompue, altérée, suspecte, empoisonnée, infecte, putride, malsaine, dangereuse, grasse, sale, trouble, limoneuse, boueuse, vaseuse, utile, nécessaire, indispensable, etc. A cette liste, encore incomplète, on peut ajouter quelques qualificatifs spéciaux, tels que eau forte, régale, bénite, baptismale, dentifrice, sédative.

Comme exercice, faire lire ou écrire tous ces adjectifs féminins au masculin en disant : l'eau est un liquide qui peut être clair, limpide, cristallin, etc.

Il est aussi facile de rechercher les principaux substantifs correspondants et même un certain nombre d'adverbes en *ment*.

La classification de ces qualificatifs peut se faire par ordre alphabétique, par qualités bonnes et mauvaises ou par groupes en rapport avec les diverses propriétés de l'eau.

2. En second lieu, faisons chercher tous les COMPLÉMENTS que peut avoir le mot eau. Les élèves trouveront qu'on dit : eau de pluie, de neige, de glacier, de source, de fontaine, de puits, de citerne, de torrent, de ruisseau, de rivière, de fleuve, de lac, de mer, de montagne, de roche, de plaine, de marais, de drainage, d'irrigation, d'égout, d'arrosage, d'infiltration, de lavage, de cuisson, d'alimentation, de distribution, de pression, de dissolution, de cristallisation, etc., et, par extension, eau de toilette, de Cologne, de Goulard, eau-de-vie de lie, de marc, de cerises, de pommes de terre, etc.

3. Le mot eau rentrant dans un grand nombre d'EXPRESSIONS COURANTES et de PROVERBES, il sera intéressant de noter les plus usuels et de les expliquer au sens propre et au sens figuré, ce qui fera l'objet d'une importante leçon d'élocution au double profit de la culture de l'intelligence et de la connaissance de la langue. On dit : Etre au pain et à l'eau. — Mettre de l'eau dans son vin. — Une tempête dans un verre d'eau. — Se ressembler comme deux gouttes d'eau. — Se méfier des eaux dormantes. — Porter le feu et l'eau. — Porter de l'eau à la mer. — Ne pas savoir trouver de l'eau au lac. — Donner un coup d'épée dans l'eau. — Nager entre deux eaux. — Clair comme de l'eau de roche. — Aller à vau-l'eau. — Voguer en pleine eau. — D'ici là, il passera de l'eau sous les ponts. — Pêcher en eau trouble. — Etre comme un poisson dans l'eau ou hors de l'eau. — Rester le bec dans l'eau. — Tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle se casse. — Faire venir l'eau à la bouche. — Suer sang et eau, etc.

4. Le mot eau, en latin AQUA, entre dans la composition de plusieurs mots faciles à expliquer et dont voici les plus connus : aquarelle, aquarium, aqueduc, aquatique, aqueux, aquifère, etc.

Rappeler également l'étymologie de aiguière, Noiraigue. En vieux français, aigue signifie eau.

5. Le mot eau, en français HYDRO, du grec hudôr, employé comme préfixe, sert à former surtout des termes scientifiques. Parmi les plus répandus et les plus faciles à comprendre, nous citerons : hydrogène, hydrate, hydrant, hydre, hydraulique, hydrocéphale, hydrographie, hydromel, hydrophobe, hydrophile, hydrogique, hydrothérapie, etc. H. P.

### RÉDACTION

1. — Décrivez la rue par une journée froide d'hiver ; le temps ; — les maisons ; — les passants.

2. — Décrivez la maison du maréchal-ferrant de votre village et racontez ce qui se fait chez lui.

3. — Vous allez au marché avec votre mère. Dites ce que vous voyez et ce que vous faites.

4. — Quels sont les étalages devant lesquels vous vous arrêtez le plus volontiers quand vous allez vous promener ? Avez-vous vu des choses que vous souhaiteriez posséder ou offrir à quelqu'un que vous aimez bien ?

a) — Enumérer les étalages devant lesquels vous vous arrêtez le plus volontiers et en indiquer sommairement les traits caractéristiques (par exemple : modes, nouveautés, parfumeries, bijouteries, objets d'art, ameublement...).

b) — Justifier vos préférences (simple coquetterie ou désir de former son goût en regardant de belles choses ; souci d'éducation ménagère, comparaison des prix, recherche d'idées pour confectionner soi-même chapeaux, toilettes, parures, etc.).

c) — Objets désirés pour vous-même ou quelqu'un qui vous est cher ; raisons de votre choix.

d) — Conclusion : Savoir borner ses désirs ; résister aux tentations du luxe. Préférer l'utile au superflu...

5. — *Le rémouleur*. Décrivez-le dans la rue, puis au travail.

6. — *La vendangeuse*. Trouver des verbes exprimant des actions de la vendangeuse ; les ranger dans l'ordre qui vous semblera le meilleur ; avec ces verbes, composer des phrases.

7. — *Une journée de vendange*. — 1. Le départ. — 2. L'arrivée à la vigne. — 3. La vendange. — 4. Le dîner. — 5. L'après-midi. — 6. Le retour.

8. — *Portrait d'une laveuse*. Faites le portrait d'une laveuse que vous connaissez.

Vous aurez d'abord à choisir parmi les lessiveuses que vous connaissez celle qui vous intéresse le plus, celle dont vous prendrez plaisir à esquisser la physiologie. Naturellement, vous devez en faire le portrait physique et le portrait moral. Dans l'un comme dans l'autre, recherchez les traits les plus saillants, ceux qui distinguent nettement cette laveuse des autres, ceux qui lui donnent son originalité propre. Songez à la stature, aux traits du visage, à la démarche, à la voix, aux gestes familiers et caractéristiques. Ensuite, voyez-la au travail : soit qu'elle prépare ou surveille une lessive, soit qu'elle s'installe au lavoir, qu'elle manie le battoir, qu'elle bavarde avec ses voisines. Vous aurez l'occasion, au cours de ces indications, de signaler quelques-unes de ses qualités, quelques-uns de ses défauts, car les uns et les autres se seront manifestés par ses paroles

ou par ses gestes. Vous complétez ce portrait moral par quelques « touches » qui achèveront de nous éclairer sur la personnalité de la laveuse.

9. — Essayez de décrire la rentrée des classes à laquelle vous avez assisté.

Voici un sujet qui peut être très vaste et fastidieux si l'on ne sait se limiter et choisir les détails.

*Se limiter* : C'est à-dire ne pas essayer de tout décrire ; ne pas s'appliquer à retracer les faits, depuis l'ouverture de la porte de l'école jusqu'à la rentrée dans chaque salle de classe. Le mieux est de se contenter de peindre le spectacle des abords immédiats de l'école et celui de la cour avant la rentrée proprement dite.

*Choisir les détails* : Prendre ceux qui peuvent offrir une certaine originalité. C'est surtout chez les petits que les détails intéressants abondent. Voyez-les sous la conduite de leurs parents : un grand frère, une grand'mère (attitudes, expression de la physionomie). — Voyez les « anciens » prenant leur temps, les mains dans les poches, racontant leurs exploits des vacances... Voyez enfin vos camarades immédiats, vos compagnons ou compagnes de classe qui s'abordent le sourire aux lèvres : on a tant de choses à se dire — Essayez de donner à la cour de l'école sa physionomie animée, vivante.

10. — Vous examinerez dans la cour de l'école des élèves jouant aux billes ; ou aux quatre coins ; ou aux soldats. Vous porterez spécialement votre attention sur celui qui gagne ou perd (jeu de billes), soit sur celui qui surveille (jeu des quatre coins), soit sur celui qui commande (jeu des soldats), et vous essaieriez, dans un petit devoir, de représenter les gestes, les actions, l'expression de la physionomie du personnage examiné.

11. — Vous supposerez que quelques-uns de vos camarades jouent dans la cour de l'école et qu'un incident se produit au moment où le jeu est particulièrement intéressant.

12. — Un matin de neige, vous arrivez dans la cour de l'école, tout transi de froid. Vous recevez une boule de neige dans la tête. Ce que vous faites : la bataille.

13. — *Une montre*, Seriez-vous content d'avoir une montre ? Décrivez la montre que vous désireriez. Pourquoi seriez-vous heureux de la posséder ?

Répondez d'abord à la première question, puis réfléchissez. Parmi les montres que vous avez vues, il en est peut-être qui ne vous plairaient pas : dites-le et dites pourquoi ; mais vous en connaissez d'autres qui vous plairaient : décrivez une de celles-ci : boîtier, aiguilles, cadran.

Avez-vous réfléchi parfois d'où vous vient votre désir d'avoir une montre ? Peut-être que non ? Dites-le. — Désireriez-vous une chaîne ? — Préférez-vous un bracelet-montre ? — Puisqu'elle vous plairait, vous devinez ce que vous feriez souvent ? — Songez au mouvement des aiguilles, au tic-tac de la montre. — Ne dirait-on pas une petite bête ? — Ce tic-tac, à quoi fait-il songer ?

Ne seriez-vous pas content de savoir quelle heure il est ? Ce renseignement ne vous serait-il point utile parfois en classe ? Songez au travail que vous avez à faire. Si vous vous croyez en avance ? — Si vous vous croyez en retard ?

Enfin ne trouveriez-vous point du plaisir à la remonter, à la régler, à comparer son heure avec d'autres heures ? Lesquelles ? N'espérez-vous point en avoir une bientôt ?

## LEÇONS DE GÉOMÉTRIE <sup>1</sup>

### I. Le concept d'angle. Ses différents aspects.

[La notion d'angle a déjà été abordée; il ne s'agit pas de l'introduire, mais de clarifier et de développer les notions déjà acquises.]

*Première expérience.* (Matériel : une règle articulée dont les bras peuvent s'allonger plus ou moins; un mètre pliant peut faire l'affaire.) — On présente la règle fermée, puis le maître, écartant une des branches, transforme la règle en angle.

— Qu'est-ce que j'ai fait ici ?

— Un angle.

Je demande à l'enfant de marquer deux lignes à la craie le long des deux bras de la réglette et alors je retire la réglette.

— Qu'est-ce que vous avez fait à la planche ?

— Un autre angle.

— A-t-il un rapport avec celui que je tiens dans ma main ?

— Oui, c'est une copie.

Par ceci, les élèves entendent que ces deux angles sont égaux en grandeur.

Le lecteur remarquera que nous avons là deux manières différentes de faire des angles : l'un marquant le montant ou tournant, l'autre la différence de direction. Le premier aspect (tournant ou révolution) appelle l'idée de *mouvement* et implique l'idée de temps; c'est la vue *cinématique* de l'angle. Le second est indépendant du temps, il est purement géométrique; c'est la vue *statique* de l'angle.

*Autre expérience.* — Je ferme la réglette dans ma main et je demande à l'enfant de venir et de l'ouvrir juste comme avant. C'est une devinette :

— Etes-vous sûr d'avoir le même angle ? Comment vérifier ?

— En le reportant sur la ligne à la craie.

Le maître allonge les côtés de l'angle, à la craie : « Est-ce que l'angle est altéré par ceci ? » On entend des *oui* et des *non*. On propose de vérifier de nouveau avec le rapporteur et cette fois tout le monde est d'accord que la grandeur de l'angle n'a pas changé. Le maître allonge aussi les côtés de l'appareil en ayant soin de ne pas changer l'angle : « L'angle a-t-il changé ? » Tout le monde crie : Non. Même si j'allongeais les bras jusqu'à un mètre, jusqu'à mille mètres : « Est-ce que les bras doivent être de même longueur ? » Il est donc admis que la grandeur d'un angle ne dépend pas de la longueur de ses côtés.

Par des exemples pris dans les chemins avoisinant l'école, les enfants saisiront vite la connexion entre l'idée d'angle et celle de direction. Ainsi s'établira une familiarité parfaite avec l'usage intelligent et profitable d'une conception. Au contraire, les définitions toutes faites par le maître à de jeunes enfants sont vicieuses au point de vue éducatif.

B. BRANFORD.

(A suivre.)

---

### PENSÉE

Rien n'entre dans l'esprit de l'enfant et n'y reste, qu'il n'ait d'abord accepté et voulu.

E. DÉVAUD.

<sup>1</sup> Voir l'article de Mlle Descoedres dans l'*Educateur* du 14 février.



## L'EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

### N° 35. Les variations du baromètre dues au changement d'altitude.

Voulez-vous renseigner vos élèves sur les moyens employés par les aviateurs et les ascensionnistes pour évaluer l'altitude ? Si vous ne possédez pas un baromètre anéroïde, procurez-vous un de ces instruments. Si votre maison d'école a trois ou quatre étages, la différence d'altitude qui existe entre la cave et les combles sera suffisante pour constater une variation du niveau barométrique entre ces deux extrêmes. A défaut d'une hauteur suffisante du bâtiment scolaire, notre pays est suffisamment accidenté pour permettre la réussite de l'expérience que l'on va tenter.

Baromètre en main, suivi de vos élèves, montez dans l'édifice scolaire, aussi haut que vous pourrez monter. Arrivés à destination, tapotez du doigt le baromètre, afin que l'aiguille bleue se fixe à l'altitude du moment. Amenez l'aiguille jaune sur la bleue. Faites noter la hauteur barométrique, que l'on évalue *en millimètres*, et non en degrés. Ceci fait, descendez à la cave ou plus bas, si c'est possible. Tapotez encore l'instrument. L'aiguille bleue aura dévié sur la droite de la jaune, d'autant de millimètres que vous êtes descendus de fois dix mètres (approximativement<sup>1</sup>). La pression barométrique augmente avec la descente, parce que la couche atmosphérique devient de plus en plus épaisse et par conséquent plus lourde. Faites constater la variation en millimètres. Si vous recommencez le voyage en sens inverse, les phénomènes se manifesteront aussi en sens contraire. A cette occasion, rappelez les noms de Galilée et de Torricelli, les illustres précurseurs de la physique moderne.

Dr PAUL JOMINI.

#### PAGE CHOISIE

##### Matin d'hiver.

Le lac de Zoug, tout entier dans l'ombre du Rigi, était seul à dormir encore, immobile et glacé. Aucun rayon n'avait pénétré jusqu'à lui. Mais une voix s'élevait de ses rives, et dans le silence universel montait jusqu'à nous. C'était la cloche de l'église d'Arth, qui, sans attendre le soleil, appelait les habitants du village à la messe du matin. D'autres voix se joignirent à la sienne. Les cloches argentines du Klösterli célébrèrent joyeusement le réveil de la petite vallée solitaire ; celles de Goldau chantèrent le glas funèbre du peuple enseveli sous les ruines de la montagne ; celles d'Immensee, de Kussnacht, de Weggis et de tous les hameaux abrités au pied du Rigi, s'ébranlèrent tour à tour, puis les grandes cloches de Lucerne nous envoyèrent de loin le bourdonnement de leurs lentes volées. Voix diverses, les unes graves, solennelles, les autres semblables à un chant d'alouette, elles disaient toutes avec le poète :

C'est le jour du Seigneur !

et se croisant sur la montagne, au-dessus des barrières qui séparent les paroisses de la plaine, elles se réunissaient pour porter au ciel leur message et appeler sur la terre ses bénédictions éternelles. — E. RAMBERT, *Le Pilate et le Rigi*.

<sup>1</sup> Au bord de la mer (altitude : 0 m.), la pression barométrique est en moyenne de 760 mm.

# Jura bernois

Un chèque à fr. 9 55 remis à la poste le 2 février, à **DELEMONT**, nous est parvenu sans signature. Prière à l'expéditeur de s'annoncer à la Gérance.

## Pension

Famille d'instituteur de la Suisse allemande (7 personnes dont 5 enfants de 5 à 16 ans) cherche modeste pension pour mi-juillet mi-août, de préférence en famille ou logement avec pension. Offres sous A. S. 50 à la Gérance de « l'Éducateur », Lausanne.

## Cours d'Écriture Ronde et Gothique

avec directions pour maîtres et élèves

La partie allemande de cet ouvrage a paru en 21<sup>me</sup> édition.

Prix d'un exemplaire fr. 1.50. Pour des classes rabais.

Dans les papeteries et chez Bollinger-Frey, Bâle



Outils de Jardin

Meubles de Jardin

Ustensiles de cuisine  
et de ménage.

FRANCILLON & C<sup>ie</sup>  
Place du Pont  
Lausanne  
— Maison fondée en 1722 —

# Musique pour Pâques

## Chœur à trois voix à cappella :

O. 211.	<i>Aichinger, Gr.</i>	Pour le jour de Pâques . . . . .	Fr. 0 30
O. 222.	<i>Bischoff, J.</i>	Chant de Pâques . . . . .	» 0 25
O. 208.	<i>Palestrina, G. P. de</i>	Pour le jour des Rameaux . . . . .	» 0 30
O. 209.	—	Pour le temps de la Passion . . . . .	» 0 30
O. 210.	—	Pour le Vendredi-Saint . . . . .	» 0 30

## Chœur à quatre voix mixtes à cappella :

A. 70.	<i>Allebert, G.</i>	Chant de Pâques . . . . .	Fr. 0 35
A. 76.	—	Veille de Pâques . . . . .	» 0 35
A. 77.	—	Je veux te servir . . . . .	» 0 35
A. 273.	<i>Bischoff, J.</i>	Au Calvaire . . . . .	» 0 35
A. 6.	<i>Bortnianski, D.</i>	Viens, Esprit Saint . . . . .	» 0 35
A. 221.	—	Hymne au Rédempteur . . . . .	» 0 40
A. 128.	<i>Bost, L.</i>	Cantique de Pâques . . . . .	» 0 50
A. 284.	<i>Bratschi, P.</i>	Résurrection . . . . .	» 0 40
A. 140.	<i>Cosson, A.</i>	Hosannah (pr fête des Rameaux)	» 0 40
A. 234.	<i>Doret, G.</i>	Au pied de la croix . . . . .	» 0 40
A. 180.	<i>Glück, C. W.</i>	Pâques . . . . .	» 0 35
A. 298.	<i>Grandjean, S.</i>	O mon Sauveur . . . . .	» 0 35
A. 12.	<i>Haendel, G. F.</i>	Hymne (Saül) . . . . .	» 0 35
A. 230.	<i>Haynd, J. M.</i>	La mort du Sauveur . . . . .	» 0 35
A. 149.	<i>John, Fr.</i>	Matin de Pâques . . . . .	» 0 35
A. 4.	<i>Kling, H.</i>	Eglise, réjouis-toi . . . . .	» 0 35
A. 182.	<i>Masset, H.</i>	Hymne de Pâques . . . . .	» 0 40
A. 303.	<i>Mayr, S.</i>	Gloire au Rédempteur . . . . .	» 0 40
A. 306.	<i>Meister, C.</i>	Les cloches de Pâques . . . . .	» 0 50
A. 318.	<i>Pilet, W.</i>	Christ est sorti de la tombe . . . . .	» 0 35
A. 202.	<i>Plumhof, H.</i>	Chœur des anges . . . . .	» 0 60

## Ratification :

A. 195.	<i>Grunholzer, K.</i>	Réception des catéchumènes . . . . .	Fr. 0 35
R. 402.	—	Le même pour chœur d'hommes . . . . .	» 0 35
A. 47.	<i>North, Ch.</i>	Que le Seigneur est bon . . . . .	» 0 40
A. 163.	—	A te servir Jésus . . . . .	» 0 35
A. 193.	<i>Otto, E. J.</i>	Réception des catéchumènes . . . . .	» 0 35
A. 319.	<i>Pilet, W.</i>	Confirmation des catéchumènes . . . . .	» 0 40
A. 320.	—	Pr une réception de catéchumènes . . . . .	» 0 40
A. 194.	<i>Plumhof, H.</i>	Nous voici, Dieu d'amour . . . . .	» 0 40

## Chœur à quatre voix d'hommes à cappella :

R. 392.	<i>Bischoff, J.</i>	Au Calvaire . . . . .	Fr. 0 35
R. 324.	—	Montez à Dieu . . . . .	» 0 35
R. 181.	<i>Grandjean, S.</i>	Hymne de Pâques . . . . .	» 0 35
R. 335.	—	O mon sauveur . . . . .	» 0 35
R. 296.	<i>Grunholzer, K.</i>	Voici le jour . . . . .	» 0 35
R. 100.	<i>Lauber, J.</i>	Christ est vivant . . . . .	» 0 35
R. 349.	<i>Mayr, S.</i>	Gloire au Rédempteur . . . . .	» 0 40
R. 351.	<i>Meister, C.</i>	Les cloches de Pâques . . . . .	» 0 50
R. 82.	<i>Mendelssohn, P.</i>	Pâques . . . . .	» 0 40
R. 28.	<i>Missa, E.</i>	Credo . . . . .	» 0 50
R. 182.	<i>Moor, J.</i>	Chant de Pâques . . . . .	» 0 35
R. 22.	<i>North, Ch.</i>	Chant de Pâques . . . . .	» 0 40
R. 183.	<i>Nossek, C.</i>	Jésus sort de la tombe . . . . .	» 0 35
R. 363.	<i>Pilet, W.</i>	Christ est sorti de la tombe . . . . .	» 0 35
R. 184.	<i>Rousseau, L. J.</i>	Résurrection . . . . .	» 0 40
R. 128.	<i>Thibeud, H.</i>	Pâques . . . . .	» 0 35

## Envois en examen

**FOETISCH F<sup>RERES</sup> S. A., Editeurs, à Lausanne**

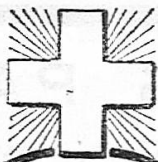
Succursales à Neuchâtel et à Vevey

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LVI<sup>me</sup> ANNÉE — N° 9.



LAUSANNE, 28 février 1920.

LIBERTÉ  
ET  
PATRIE

# L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR ET ÉCOLE-REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

*Rédacteur en Chef:*

**ERNEST BRIOD**

La Paisible, Cour, Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique*

**ALBERT CHESSEX** Avenue Bergières, 26

*Gérant: Abonnements et Annonces.*

**ERNEST VISINAND** Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II. 125.

## COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: **A. Roulier**, instituteur, la Rippe.  
JURA BERNOIS: **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.  
GENÈVE: **W. Rosier**, Professeur à l'Université.  
NEUCHÂTEL: **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel.

**ABONNEMENT: Suisse, 10 fr. (Etranger, 12 fr.)**

**Réclames: location à l'année.**

Solde de la place disponible: 4 fr. la ligne.

Sur demande expresse, une petite annonce (non commerciale) pourra être insérée dans le texte, à 4 fr. 20 la ligne ou son espace.

**Bibliographie:** Le journal signale les livres reçus et rend compte des ouvrages d'éducation.

On peut s'abonner à la

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE.**



# LIBRAIRIES PAYOT & C<sup>IE</sup>

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux

ENSEIGNEMENT de la LECTURE et de l'ORTHOGRAPHE

I

## Mon Livre rouge

par

Madame J. BALLET

Inspectrice de l'enseignement primaire

Ouvrage adopté par la Conférence intercantonale des Chefs des Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande.

*Illustrations de Mme LIENHARD-GEISSELER*

Un vol. cartonné . . . . . Fr. 2 25

Voici pour nos petits un nouveau livre qui fera certainement leur bonheur ; sans doute aussi celui des mamans et des personnes qui s'occupent d'apprendre à lire à de jeunes enfants. Madame Ballet a créé une œuvre inspirée et dictée par sa longue expérience dans l'enseignement des premières classes et des classes spéciales de la ville de Genève.

Déjà en feuilletant ce ravissant volume, nous comprenons le but de l'auteur : Faciliter l'art de lire aux jeunes commençants ainsi qu'aux enfants arriérés. C'est en effet un art beaucoup plus aride et pénible qu'on ne pense pour un grand nombre d'élèves. Une préface encartée donne en outre des instructions complémentaires.

*Mon Livre rouge* aura sûrement le plus grand succès. Ses jolies et nombreuses gravures en feront un ami pour chaque enfant, et les institutrices ainsi que les mamans trouveront en lui un manuel qui facilitera leur tâche d'une manière agréable.

(La Liberté de Fribourg.)

« Ce petit livre, richement illustré, nous paraît bien conçu.

.... Nos institutrices des écoles enfantines consulteront avec intérêt ce nouvel ouvrage et les instructions judicieuses de Mme Ballet sur l'enseignement de la lecture et de l'orthographe aux petits. »

LÉON LATOUR

(Extrait du *Bulletin mensuel* du Département de l'Instruction publique de Neuchâtel.)

« Le volume me plaît beaucoup ; il se présente bien. Le texte et les illustrations sont fort soignés et me paraissent pleinement répondre au but cherché. Il reste à l'expérimenter. »

H.-L. GÉDET, instituteur.